



Services de l'approvisionnement et des contrats
30, rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

MODIFICATION DE L'INVITATION À SE QUALIFIER

Par la présente, l'invitation à se qualifier est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de l'invitation à se qualifier restent les mêmes.

N° de la modification : 2	Date de la modification : le 28 octobre 2020
Bureau du directeur général des élections – [N° du dossier] : ECTD-ISQ-20-0321	
Titre : Services de conseiller régional en relations médias	
Date de clôture de l'invitation à se qualifier : Le 10 novembre 2020 à 14 h (heure de Gatineau)	
DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante: Bureau du directeur général des élections Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau (Québec) K1A 0M6 proposition-proposal@elections.ca	
À l'attention de Tiffany Denny	N° de tél. 343-548-8470

Partie 1. Interprétation

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit l'invitation à se qualifier concernant le Services de conseiller régional en relations médias qui porte le numéro ECTD-ISQ-20-0321 datée de le 8 octobre 2020 (« ISQ »). La présente modification fait partie intégrante du ISQ.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans l'ISQ et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans l'ISQ, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

Partie 2. Questions et réponses

Les questions suivantes ont été posées en réponse de l'invitation à se qualifier et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

2.1 Question No. 10

Question:

Page 28 - Critères d'évaluation obligatoires de l'ISQ.

O2 – Langues officielles

L'ISQ indique que le répondant doit posséder, au minimum, les compétences suivantes en anglais et en français:

Compétence orale = 3+

Compréhension de l'écrit = 3+

Expression écrite = 3+

Pouvez-vous confirmer que seules les personnes parfaitement bilingues au niveau 3+ en anglais et en français seront considérées pour un poste de conseiller régional en médias?

Réponse:

Le répondant ou la ressource proposée par le répondant doit être compétent dans la catégorie de service pour laquelle il soumettra une réponse.

À ce titre, l'invitation à se qualifier est modifiée conformément à la section 3.1 de la présente modification.

Partie 3. Modifications

3.1 Modification de L'Annex A Critères d'évaluation obligatoires de l'ISQ.

L'invitation à se qualifier est par la présente modifiée par l'ajout après l'Annexe A la nouvelle section Appendice A à l'annexe A:

APPENDICE A à l'annexe A – DÉTERMINATION DES SERVICES

Nom de répondant	
Nom du particulier proposé par le répondant (si le répondant n'est pas un particulier)	

Catégories de services
Indiquez à l'aide d'une coche (✓) les services pour lesquels vous soumettez une réponse. <input type="checkbox"/> Conseiller régional en relations médias – français <input type="checkbox"/> Conseiller régional en relations médias – anglais